



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France



JPA
7, rue Galilée
75116 Paris

VELCAN ENERGY SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2012
VELCAN ENERGY SA
75, Boulevard Haussmann - 75008 Paris
Ce rapport contient 42 pages



KPMG S.A.
Bordeaux Aquitaine
11 rue Archimède
Domaine de Pelus
33692 Mérignac cedex
France



JPA
7, rue Galilée
75116 Paris

VELCAN ENERGY SA

Siège social : 75, Boulevard Haussmann - 75008 Paris
Capital social : €7.779.742

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Velcan Energy SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.



2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Activation de frais de développement

Comme indiqué dans la section 3-5-B aux états financiers, la société comptabilise en immobilisations incorporelles les frais de développement répondant aux critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons examiné les prévisions d'activité et de profitabilité sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur actuelle et nous nous sommes assurés que les sections 3-5-B et 6 (note 2) fournissent une information appropriée.

Valeurs mobilières de placement

Concernant les valeurs mobilières de placement, nos travaux ont consisté à réunir des éléments probants suffisants et appropriés sur le caractère raisonnable des estimations retenues tel que décrit dans la section 3-5-F de l'annexe des comptes consolidés.

Impairment

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des actifs immobilisés selon les modalités décrites dans la section 3-5-E de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la section 6 (notes 2 et 3) de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.



VELCAN ENERGY SA
*Rapport des commissaires aux comptes sur les
comptes consolidés*

Les commissaires aux comptes
Mérignac et Paris, le 24 avril 2013

KPMG S.A.

Franck Cournut
Associé

JPA S.A

Hervé Puteaux
Associé



Comptes consolidés au 31 décembre 2012

VELCAN ENERGY
75, boulevard Haussmann
75008 PARIS
FRANCE

SOMMAIRE

BILAN ACTIF CONSOLIDE	3
BILAN PASSIF CONSOLIDE	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE.....	5
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES.....	6
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	7
ANNEXE	8
1. PRÉSENTATION DU GROUPE	8
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE.....	9
3. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION	11
4. VARIATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION.....	21
5. COURS DES DEVISES	24
6. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT	24

BILAN ACTIF CONSOLIDE

en milliers d'euros

Actif	Note	Net 31.12.2012	Net 31.12.2011
Actifs non courants			
Ecarts d'acquisition	1 p.24	14	14
Immobilisations incorporelles	2 p.25	16 094	14 805
Immobilisations corporelles	3 p.26	19 698	23 167
Actifs financiers non courants	4 p.27	2 209	1 641
Participations dans les sociétés mises en équivalence		-	-
Autres actifs non courants	5 p.27	201	246
Impôts différés actifs	6 p.28	941	708
Total Actifs non courants	13 p.33	39 158	40 581
Actifs courants			
Stocks et en-cours		-	-
Clients et comptes rattachés	7 p.29	376	1 080
Créances d'impôt		255	295
Autres actifs courants	8 p.29	796	1 034
Trésorerie	9 p.30	90 901	97 066
Total Actifs courants		92 328	99 476
Total Actif		131 486	140 056

BILAN PASSIF CONSOLIDE*en milliers d'euros*

Passif	Note	31.12.2012	31.12.2011
Capitaux propres (Part du groupe)			
Capital émis	10 p.30	7 780	7 780
Primes d'émission		139 575	139 408
Autres réserves et Réserve de conversion	10 p.31	(22 822)	(11 341)
Résultats		4 290	(3 144)
Capitaux propres (Part du groupe)		128 822	132 702
Intérêts minoritaires		74	(235)
Total Capitaux propres		128 896	132 467
Passifs non courants			
Passifs financiers non courant		0	1
Impôts différés passif	6 p.28	-	303
Provisions non courantes	11 p.32	910	1 871
Autres passifs non courants		645	935
Total Passifs non courants		1 556	3 110
Passifs courants			
Passifs financiers courant	9 p.30	0	1 119
Provisions courantes	11 p.32	-	25
Fournisseurs et comptes rattachés	12 p.33	613	2 341
Impôts courants		96	111
Autres passifs courants	13 p.33	325	883
Total Passifs courants		1 033	4 479
Total Passif		131 486	140 056

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros

Résultat	Note	31.12.2012	31.12.2011
Chiffre d'affaires net	14 p.34	4 879	5 417
Autres produits de l'activité		29	(27)
Total des produits de l'activité		4 907	5 390
Achats consommés	15 p.34	(420)	(784)
Variation des stocks d'en-cours et produits finis		-	-
Charges externes		(2 466)	(2 838)
Charges de personnel	17 p.35	(1 555)	(1 442)
Impôts et taxes		(167)	(221)
Amortissements et provisions	18 p.35	(2 549)	(6 440)
Résultat opérationnel courant	14 p.34	(2 250)	(6 335)
Résultat sur cession de titres de participation		-	-
Autres produits et charges opérationnels	19 p.35	1 510	(807)
Résultat opérationnel		(740)	(7 141)
Produits financiers	20 p.36	6 995	9 284
Charges financières	20 p.36	(2 190)	(5 452)
Résultat financier	20 p.36	4 805	3 831
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt	6 p.28	194	208
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		4 260	(3 102)
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-
Résultat part du groupe		4 290	(3 144)
Résultat part des minoritaires		(30)	42
Résultat par action (en euros)	21 p.36	0,69	(0,49)
Résultat dilué par action (en euros)	21 p.36	0,68	(0,49)
Etat du résultat Global		31.12.2012	31.12.2011
Résultat net part du groupe		4 290	(3 144)
Ecart de conversion		(4 407)	(2 875)
Résultat Global total part du groupe		(117)	(6 019)

Par ailleurs, l'EBITDA (Résultat Opérationnel Courant avant Amortissements et Provisions) du groupe a été positif au cours de l'exercice. Il s'élève à +299 k€ au 31 décembre 2012 contre 105 k€ au 31 décembre 2011.

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

en milliers d'euros

Flux de trésorerie		31.12.2012	31.12.2011
Résultat net consolidé		4 260	(3 102)
Retraitements :			
Elimination du résultat des sociétés mises en équivalence		-	-
Elimination des amortissements et provisions	18 p.35	2 549	6 869
Elimination des autres éléments sans incidence sur la trésorerie	19&20 p.35	(869)	(275)
Elimination des résultats de cession		8	702
Charges et produits calculés liés aux paiement en actions		-	369
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		5 948	4 563
Elimination de la charge (produit) d'impôt différé	6 p.28	(537)	(639)
Elimination du coût (profit) de l'endettement financier net	20 p.36	(4 805)	(3 832)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		606	92
Incidence de la variation du besoin en fonds de roulement (net)	19 p.35	(1 599)	(163)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		(994)	(72)
Incidence des variations de périmètre		0	(187)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	2&3 p.25	(5 140)	(5 293)
Acquisition d'actifs financiers		37	(1)
Variation des prêts et avances consenties		(133)	28
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	19 p.35	73	363
Cession d'actifs financiers		22	11
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(5 143)	(5 079)
Augmentation de capital		1	47
Emission d'emprunts		-	-
Remboursement d'emprunts		-	-
Acquisition nette d'actions propres	10 p.30	(3 744)	0
Intérêts financiers nets	20 p.36	4 805	3 832
Dividendes payés aux actionnaires du groupe		-	(641)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		1 063	3 238
Effet de la variation des taux de change		(1 090)	855
Variation de la trésorerie nette		(6 164)	(1 058)
Trésorerie nette d'ouverture		97 065	98 124
Trésorerie nette de clôture		90 901	97 066

Le groupe n'ayant aucun emprunt en cours, le montant des intérêts payés sur l'année 2012 est nul.

Le montant des impôts payés relativement aux comptes 2012, s'élève à 406 k€.

Les autres éléments sans incidence sur la trésorerie sont principalement les éliminations des effets de change sur les contrats de change à terme en cours à l'ouverture et à la clôture (sans incidence sur la trésorerie, voir note 9).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Ecart de conversion	Réserves et résultat consolidé	Total part Groupe	Minoritaires	Total Capitaux propres
Situation au 01.01.2011	7 774	139 366	(11 113)	5 012	(2 099)	138 940	(289)	138 651
Résultat Net	-	-	-	-	(3 144)	(3 144)	42	(3 102)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(2 875)	-	(2 875)	12	(2 862)
Résultat Global	-	-	-	(2 875)	(3 144)	(6 019)	54	(5 965)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	(641)	(641)	-	(641)
Exercice d'option de souscription d'actions	5	42	-	-	-	47	-	47
Valorisation des options de souscription	-	-	-	-	369	369	-	369
Acquisition d'actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Augmentations de capital souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (1)	-	-	-	-	6	6	-	6
Situation au 31.12.2011	7 779	139 408	(11 113)	2 138	(5 510)	132 702	(235)	132 467
Situation au 01.01.2012	7 779	139 408	(11 113)	2 138	(5 510)	132 702	(235)	132 467
Résultat Net	-	-	-	-	4 290	4 290	(30)	4 259
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(4 407)	-	(4 407)	(4)	(4 411)
Résultat Global	-	-	-	(4 407)	4 290	(117)	(34)	(152)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-
Exercice d'option de souscription d'actions	0	1	-	-	-	1	-	1
Valorisation des options de souscription	-	-	-	-	49	49	-	49
Acquisition d'actions propres	-	-	(3 744)	-	-	(3 744)	-	(3 744)
Augmentations de capital souscrites par les participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	108	108
Autres (1)	-	166	-	-	(235)	(69)	235	166
Situation au 31.12.2012	7 780	139 575	(14 857)	(2 269)	(1 406)	128 822	74	128 896

(1) La ligne « Autres » est composé de 166 k€ de régularisation de frais de passage sur Alternext sur estimés et de -235 k€ d'intérêts minoritaires annulés et repris par le groupe suite à la comptabilisation de Rodeio Bonito à 100% dans le périmètre du groupe (anciennement à 95%)

ANNEXE

1. PRÉSENTATION DU GROUPE

La société Velcan Energy SA a été créée le 8 Avril 2005. Son objectif est d'obtenir et de développer des concessions hydro-électriques.

Le groupe Velcan Energy conçoit, développe, implante, finance et opère des concessions hydroélectriques dans les pays émergents. L'hydro-électricité est une source de production d'énergie conventionnelle. C'est, à ce jour, la seule et unique source d'énergie renouvelable bon marché. En général, l'hydroélectricité peut rivaliser avec les centrales de production électrique à partir du charbon. Les concessions et pré-concessions hydro-électriques sont situées en Inde, au Brésil et au Laos. Le Groupe prospecte, à un stade avancé, de nouvelles concessions en Indonésie.

Ces pays souffrent d'un déficit de capacité de production électrique significatif, particulièrement en Inde où l'on estime que 650 millions de personnes n'ont actuellement pas accès, ou ont un accès limité, à l'électricité.

Pour pallier cette insuffisance, les gouvernements indiens et brésiliens ont été amenés à libéraliser leurs marchés, qui étaient principalement des marchés publics, et à favoriser la concurrence à travers une augmentation de la part des acteurs privés et étrangers dans ces marchés. Le Laos est stratégiquement placé en Asie du Sud-Est et est en mesure d'exporter à des pays qui ont une forte demande en énergie, comme la Thaïlande, le Vietnam, le Cambodge ou la Chine. Ces pays ont un immense potentiel hydro-électrique non-exploité. Celui de l'Inde est estimé à 100 000 MW, celui du Brésil à 190 000 MW et celui du Laos à 20 000 MW.

La société a pour objectif de devenir l'un des leaders du marché des concessions hydroélectriques de moins de 200 MW, en Inde, au Brésil, au Laos et en Indonésie.

Au 31/12/2012, Velcan Energy:

- o a fini de construire et a mis en service sa première concession hydro-électrique au Brésil (15 MW)
- o possède des droits relatifs à des projets de concessions hydroélectriques totalisant plus de 600 MW en Inde, au Brésil et au Laos (part du Groupe)
- o a un accord avec le Gouvernement Laotien pour co-développer 300 MW
- o prospecte activement, et à un stade avancé, l'Indonésie.

L'équipe technique de Velcan Energy, qui est composée de vétérans du secteur, est une des plus expérimentées au monde pour la construction et l'exploitation de centrales hydro-électriques.

Velcan Energy, emploie plus de 50 personnes dans ses bureaux principaux (New Delhi, Paris, Vientiane, Jakarta et Sao Paulo) et sur les différents sites où elle détient des concessions.

Velcan Energy est inscrit à la Bourse de Paris sur le marché Alternext (Nyse Euronext-Alternext ALVEL-FR0010245803). La société n'a jamais fait d'Offre au Public ni d'Appel Public à l'Epargne au sens du Code monétaire et financier.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE LA PERIODE

2-1 Evènements financiers

Le chiffre d'affaire de 4.9 m€ est essentiellement constitué des ventes d'électricité de la centrale Rodeio Bonito au Brésil.

Les revenus financiers se sont élevés à 4.7 m€ en 2012, dont 4.2 m€ de revenus hors change, en diminution par rapport à 2011 suite à la cession des bons brésiliens.

L'impact total des différences de change sur le résultat financier aura été un gain de 0.5 m€.

Les réserves de conversion incluent les écarts de changes latents sur les prêts à longs termes en devises étrangères accordées, entre autres, aux filiales brésiliennes du groupe. La dépréciation du Réal a eu un impact négatif sur l'exercice. Ainsi au 31 décembre 2012, les pertes latentes liées aux réserves de conversion, imputées sur les capitaux propres du groupe, sont de 2.1 m€ contre un gain latent de 2.1 m€ au 31 décembre 2011.

Les coûts opérationnels sont en légère diminution par rapport à 2011. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles liés à la centrale Rodeio Bonito se sont élevés à 1.3 m€.

Le litige avec les anciens développeurs de la concession de Rodeio Bonito a été résolu en février 2012. La provision de 900 k€ a été reprise sur l'exercice, impactant positivement le résultat opérationnel du groupe, les deux parties s'étant mises d'accord sur le paiement d'un complément du prix de la concession de 1.5 mBRL en échange de la renonciation des demandeurs à devenir actionnaire de la société à 5%.

2-2 Activités

L'exercice 2012 a été marqué par l'avancée significative des activités de prospection de nouvelles concessions en Indonésie. Plusieurs projets, totalisant approximativement 100 MW (capacité dépendant du résultat des études en cours), ont atteint une phase de viabilisation avancée permettant de viser le démarrage de la construction d'un petit projet fin 2013, ou début 2014. Le processus complexe et hétérogène de développement des projets en Indonésie permet de parler de concession seulement lorsque le contrat de vente d'électricité est signé avec le producteur – distributeur public national PLN. Par conséquent, ces 100 MW n'ont pas encore été comptabilisés dans le portefeuille de concessions, resté stable à 628 MW sur 2012.

L'Indonésie est un pays de plus de 240 millions d'habitants dont le PIB réel a cru en moyenne de 5.9% par an depuis 2006. Fin 2012, sa dette publique n'est que de 29% du PIB et a été promue au rang de « Investment Grade » par Moody's. La demande d'électricité devrait croître de 10% par an pendant les prochaines années. Le Groupe est très satisfait d'avoir progressé significativement dans un marché aussi stratégique.

En Inde, le Groupe a poursuivi le développement des projets obtenus en 2007, une cascade de 3 projets totalisant 500 MW (571 MW sous réserve de la révision de l'accord de concession).

Les études technico-économiques de 2 des 3 projets, totalisant 426 MW, ont été terminées, et permettent d'ores et déjà de confirmer le potentiel de production électrique à un tarif compétitif. Les études environnementales sont quant à elles terminées et soumises au Gouvernement concédant.

Le retard dans la finalisation des études et l'obtention des principales autorisations provient notamment des litiges fonciers, qui perturbent, ralentissent ou bloquent, sur le terrain, les accès aux sites et la finalisation des investigations géologiques supplémentaires requises par les autorités centrales. Velcan Energy n'est pas partie à ces

litiges fonciers, ni d'ailleurs à des négociations foncières, puisque le coût d'acquisition des terres par hectare est fixé par le gouvernement et les litiges apparaissent entre les populations locales elles-mêmes.

La procédure d'acquisition des terrains et le règlement des litiges relèvent de la responsabilité du Gouvernement concédant. Le Groupe demeure optimiste quant à la résolution favorable de ces litiges. Le contrat de concession prévoit une extension automatique de la durée du calendrier de développement pour tout retard n'étant pas du ressort du développeur.

En Inde, Velcan Energy est à ce jour, sauf erreur, une des seules entreprises étrangère à développer des concessions hydro-électriques aussi significatives (totalisant plus 500 MW).

Au Laos, le Groupe a poursuivi les investigations et le développement des projets Nam Phouan (25 MW), obtenu en 2010, et Nam Ang Tabeng (35 MW), obtenu en 2011, en partenariat avec ECI (Electrical Construction and Installation).

Les études techno-économiques de Nam Phouan, pour une capacité installée de 53 MW, ont été terminées et soumises au Gouvernement en décembre 2012 pour revue et approbation. L'augmentation de capacité 28 MW n'a pas été prise en compte dans le portefeuille, car le processus d'approbation par le Gouvernement devrait prendre 6 mois à compter de la soumission. Les études confortent la faisabilité du projet et concluent à sa viabilité économique. Le Groupe vise un démarrage de construction en 2014.

Les études techno-économiques de Nam Ang Tabeng sont en cours de finalisation, en décalage d'environ 6 mois par rapport au projet Nam Phouan. Le Groupe prévoit également des conclusions positives et une soumission au Gouvernement en Juillet 2013.

Au Brésil, la centrale de Rodeio Bonito (Brésil, 15 MW) a fonctionné sans problèmes techniques, les performances opérationnelles et financières de l'usine ont été satisfaisantes, débouchant sur un EBITDA de 3.5 m€. Le mécanisme de « l'Energie Assurée » a permis de maintenir le chiffre d'affaires malgré une année particulièrement sèche.

Le Groupe n'a constaté aucune amélioration ni progrès significatif des procédures administratives d'obtention des autorisations et habilitations nécessaires concernant les 3 autres projets brésiliens en portefeuille qui sont intégralement provisionnés.

Au terme de l'exercice 2012, le portefeuille brésilien de droits exclusifs s'élevait à un total de 68 MW, comprenant 15 MW en opération et 53 MW de concessions et droits exclusifs, comme en 2011. Le Groupe ne prospecte plus de nouveaux projets au Brésil.

3. RÉFÉRENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'ÉVALUATION

3-1 Généralités

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2012 reflètent la situation comptable de Velcan Energy et de ses filiales (ci-après « le Groupe »).

Le 10 Avril 2013, le Conseil d'administration a arrêté les états de synthèse consolidés au 31 décembre 2012 et donné son autorisation à la publication des états financiers consolidés au 31 décembre 2012.

3-2 Conformité aux normes comptables

En application du règlement n°1126/2008 du Conseil européen adopté le 3 novembre 2008, le groupe Velcan Energy a établi ses comptes consolidés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union européenne à la date de préparation des états financiers.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leur interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les nouvelles normes publiées et applicables de façon obligatoires en 2012 sont les suivantes :

Amendements IFRS 7 – Instruments financiers : Informations à fournir - Transferts d'actifs financiers.

Ces amendements et interprétations n'ont pas eu d'impact significatif sur les Etats Financiers du groupe en 2012.

Le Groupe n'a pas appliqué par anticipation de normes, amendements et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2012, en particulier :

Amendement à IAS 19 – Avantages du personnel : application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013

3-3 Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche.

A) Changements de méthodes comptables

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 publiés par le Groupe ne présentent pas de changements de méthodes comptables.

B) Actifs et Passifs « courants » et « non courants »

Le classement des actifs et des passifs en « courant » est effectué selon les principes suivants :

Les actifs courants comprennent obligatoirement les créances clients, les stocks et tous les autres actifs qui respectent l'une des trois conditions suivantes :

- l'entreprise s'attend à pouvoir réaliser l'actif, le vendre ou le consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation de l'entreprise (le cycle normal d'exploitation d'une entreprise désigne la période s'écoulant entre l'acquisition des matières premières entrant dans un processus d'exploitation et leur réalisation sous forme de trésorerie ou d'un instrument immédiatement convertible en trésorerie) ;
- l'actif est essentiellement détenu à des fins de transaction ou pour une durée courte et l'entreprise s'attend à le réaliser dans les 12 mois suivant la date de clôture ;
- l'actif est de la trésorerie dont l'utilisation n'est pas soumise à restrictions.

Les passifs courants comprennent obligatoirement les dettes fournisseurs et tous les autres passifs qui respectent l'une des deux conditions suivantes :

- le passif va être réglé dans le cadre du cycle normal d'exploitation de l'entreprise ;
- le passif doit être réglé dans les 12 mois suivant la date de clôture.

Les autres actifs et passifs ne répondant pas à cette définition sont classés en « non courant ».

C) « Résultat opérationnel courant » et « Autres produits et charges opérationnels »

La présentation du compte de résultat est effectuée par nature, selon le choix offert par la recommandation du CNC du 27 octobre 2004.

Cette présentation fait ressortir un « résultat opérationnel courant » qui correspond au résultat avant prise en compte :

- des résultats sur cession de titres de participation ;
- des pertes de valeur sur écarts d'acquisition ;
- des autres produits et charges opérationnels qui comprennent principalement :
 - ✓ des frais de restructuration ;
 - ✓ des pertes et profits et variations de provisions couvrant des événements exceptionnels, c'est-à-dire anormaux dans leur montant ou bien survenant rarement ;
 - ✓ des plus ou moins-values sur cessions d'actifs ;
- du coût de l'endettement net ;
- des autres produits et charges financiers,
- des impôts courants et différés,
- de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence,
- du résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession.

3-4 Principes de consolidation

A) Méthodes d'intégration

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de la société mère et ceux des entreprises contrôlées par celle-ci.

Le contrôle est présumé exister lorsque la société mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité.

Le contrôle existe également lorsque la société mère détenant la moitié ou moins de la moitié des droits de vote d'une entité, dispose :

- du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;
- du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe ;

- du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe.

Le Groupe a retenu la méthode de l'intégration globale pour l'ensemble de ses filiales.

B) Elimination des comptes et transactions réciproques

Les soldes et les transactions intra groupe ainsi que les pertes et profits résultant de transactions intra groupe sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Le Groupe considère que les marges internes sur les prestations de maîtrise d'ouvrage réalisées pour les filiales ne sont pas matérielles.

C) Date et effet des acquisitions et des cessions

Les résultats des sociétés nouvellement consolidées en cours d'exercice ne sont attribués au Groupe qu'à concurrence de la fraction acquise postérieurement à la date de transfert du contrôle. De même, les résultats afférents aux participations cédées au cours de l'exercice ne sont consolidés qu'à concurrence de la fraction réalisée antérieurement à la date de transfert du contrôle conformément à la norme IFRS 5.

D) Conversion des états financiers et des comptes en devises

Chaque entité du Groupe détermine sa propre monnaie fonctionnelle et les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités sont mesurés en utilisant cette monnaie fonctionnelle.

Les principales monnaies fonctionnelles utilisées au sein du Groupe sont la Roupie indienne INR (pour les filiales implantées en Inde), le Réal BRL (pour les filiales implantées au Brésil) et le Dirham AED (pour la holding basée à Dubai). Les cours de change retenus par le Groupe sont indiqués au paragraphe 5.

Les opérations en monnaies étrangères sont initialement enregistrées dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la date de clôture, les actifs et passifs de ces filiales sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au taux de change en vigueur à cette date et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen pondéré pour l'année. Les écarts de change résultant de cette conversion sont affectés directement sous une rubrique distincte des capitaux propres. Lors de la sortie d'une activité à l'étranger, le montant cumulé des écarts de change différés figurant dans la composante distincte des capitaux propres relatifs à cette activité à l'étranger est comptabilisé dans le résultat de cession de celle-ci.

Transactions internes au groupe :

Les positions à court terme affectent le résultat de la même manière que les positions hors Groupe. Les différences de change latentes relatives à des positions long terme, dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible, sont portées au poste « Écarts de conversion » des capitaux propres et n'affectent pas le résultat net, conformément aux dispositions du paragraphe « Investissement net dans une société étrangère » de la norme IAS 21.

E) Recours à des estimations

Les principales hypothèses concernant des événements futurs et les autres sources d'incertitude liées au recours à des estimations sont relatives aux immobilisations incorporelles (voir §3.5 B et 3.5 E ci-dessous) et aux projections permettant d'absorber les pertes fiscales.

3-5 Méthodes et règles d'évaluation

Toutes les entités consolidées appliquent des méthodes comptables homogènes pour des transactions et événements similaires.

A) Ecarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 – Regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur.

L'écart d'acquisition est égal à la différence entre le coût d'acquisition des titres majoré des coûts externes annexes et l'évaluation de la quote-part des actifs et des passifs acquis valorisés à leur juste valeur.

Les écarts d'acquisition positifs ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation. L'évaluation est effectuée annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable qui correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent. La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) avant impôts.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une provision pour dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition. Cette perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel. Elle ne peut être reprise lorsqu'elle a été imputée sur l'écart d'acquisition.

Conformément à IFRS 3, les écarts d'acquisition négatifs sont immédiatement portés en profit au résultat opérationnel.

B) Actifs incorporels

Comme tous les actifs, un actif incorporel est un élément identifiable du patrimoine de l'entreprise. Un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les conditions à remplir pour porter à l'actif une immobilisation incorporelle correspondent au respect des critères suivants :

- assurance de la faisabilité technique de l'achèvement de l'actif incorporel afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
- intention d'achever l'actif incorporel ;
- capacité de l'entreprise à l'utiliser ou à le vendre ;
- détermination des avantages économiques futurs (c'est à dire l'avantage qu'a cet actif de contribuer, directement ou indirectement, à des flux de trésorerie au bénéfice de l'entité) ;
- disponibilité actuelle ou future des ressources nécessaires pour réaliser ce projet ;
- capacité à mesurer de manière fiable les dépenses liées à cet actif.

Les éléments acquis à titre onéreux sont évalués à leur coût d'acquisition et ceux produits par l'entreprise sont évalués à leur coût de production. Les coûts d'entrée d'une immobilisation incorporelle correspondent aux seuls coûts directs attribuables au projet.

Les coûts de production incorporables aux coûts d'entrée de l'immobilisation incorporelle sont ceux engagés dès lors que les conditions énoncées ci-dessus sont remplies. Les dépenses engagées avant cette date ne font pas l'objet d'une activation rétrospective.

Les principaux actifs incorporels du Groupe sont les suivants :

- les frais de développement respectant les critères énoncés ci-dessus ;
- les licences d'exploitation acquises y compris les frais directement rattachés à leur acquisition ou obtention ;
- les brevets acquis ou créés en interne ;
- les coûts de développement des logiciels informatiques, pour la part relative aux coûts internes ou externes affectés directement à la création ou à l'amélioration des performances.

Les projets doivent être individualisés et présenter de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation par l'entreprise utilisatrice et non sur leur durée de vie probable. En cas de protection légale ou contractuelle, la durée d'amortissement retenue est la durée la plus courte entre la durée d'utilisation et la durée de cette protection. Dans ce dernier cas, il est possible de considérer le renouvellement des droits dès lors que ce renouvellement est matériellement et raisonnablement envisageable.

L'amortissement débute obligatoirement à la date à laquelle l'actif est prêt à être utilisé selon l'usage prévu par la direction.

L'amortissement pratiqué traduit le rythme de consommation par l'entreprise des avantages économiques futurs attendus de l'actif. A défaut de fiabilité, le mode linéaire est retenu. Néanmoins, le cumul des amortissements pratiqués ne doit pas être inférieur au cumul qui aurait été obtenu par un amortissement linéaire.

A la clôture de chaque exercice, il est obligatoirement procédé à un réexamen de la durée d'utilité, du mode d'amortissement et de la valeur résiduelle. En cas de dotation ou de reprise d'une dépréciation, le plan d'amortissement doit être corrigé.

Les activités de recherche sont comptabilisées en charge lorsqu'elles sont encourues et ne peuvent être incorporées dans le coût de l'immobilisation ultérieurement. Les frais de recherche passés en charge sont, à titre d'exemple, les activités visant à obtenir de nouvelles connaissances, la recherche de solutions alternatives pour les matières, procédés ou produits.

Les frais d'établissement doivent être comptabilisés en charge. Les frais de recherche, ainsi que les autres frais de développement et d'études ne respectant pas les critères énoncés ci-dessus sont également enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

C) Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », la valeur brute des immobilisations correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Lorsque les composants d'un actif ont des durées différentes, ils sont comptabilisés séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre. Les pièces de rechange significatives sont ainsi immobilisées et amorties sur la durée d'utilité des centrales.

En revanche, les frais d'entretien et de réparation des unités de production visant à les maintenir en bon état d'utilisation ; et non pas pour en augmenter significativement les avantages économiques attendus ou prolonger leur durée d'utilité ; sont enregistrés en charges dès qu'ils sont engagés.

A ce jour des obligations susceptibles de générer des frais de démontage et de démantèlement des actifs n'ont pas été identifiées. En conséquence, aucun coût de cette nature n'est compris dans le prix de revient des installations et corrélativement aucune provision ad hoc n'a été comptabilisée au passif.

A leur encaissement, les subventions d'investissement sont comptabilisées en minoration des actifs qu'elles subventionnent. Les subventions remboursables sont, elles, présentées au passif du bilan dans le poste « autres dettes ».

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués en mode linéaire, sur les principales durées d'utilité économique estimées des immobilisations correspondantes, à moins que l'immobilisation fasse l'objet d'une concession ou d'un droit pour une durée inférieure.

Ainsi, les installations de production sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité estimée à compter de la date à laquelle l'actif est prêt à être mis en service, c'est à dire dès qu'il se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaire pour pouvoir l'exploiter de la manière prévue par la direction. Le Groupe procède chaque année à la révision des durées d'utilité.

Les installations hydroélectriques sont amorties linéairement sur la durée de la concession octroyée par l'Etat.

Les autres immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre 2 et 10 ans.

D) Immobilisations en location financement

Selon la norme IAS 17, les contrats de location sont classés en contrats de location financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement ou assimilé sont inscrits à l'actif, pour la valeur stipulée au contrat, sous les postes de l'actif immobilisé correspondants ; des amortissements sont calculés sur des durées identiques à celles retenues pour les autres biens de même nature. La contrepartie de ces actifs est inscrite au passif du bilan sous le poste emprunts et dettes financières, et est amortie en fonction de l'échéancier des contrats pour la fraction des redevances correspondant au remboursement du principal. Le retraitement des redevances a une incidence sur le résultat.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont comptabilisés en tant que contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges dans le compte de résultat sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

E) Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 « Dépréciations d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, ces derniers étant passés en revue à chaque clôture.

- Immobilisations incorporelles à durée de vie finie et immobilisations corporelles : la valeur des immobilisations significatives est examinée à la date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices de perte de valeur. Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des immobilisations est estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif est supérieure à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité déterminée en estimant les flux financiers futurs générés par l'actif.
- Immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie : elles sont soumises à un test de perte de valeur au niveau du groupement d'unités génératrices de trésorerie selon la méthode présentée ci-dessus au § A) Ecarts d'acquisition.

F) Actifs financiers

Les actifs financiers sont définis par les normes IAS 32 « Instruments financiers : informations à fournir » et IAS 39 « Instruments financiers comptabilisation et évaluation ». Cette dernière impose de classer les actifs financiers en quatre catégories :

- les prêts et créances émis par l'entreprise

Cette catégorie inclut les prêts et créances rattachés à des participations. Ces actifs sont comptabilisés à leur coût amorti. Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, soumis à un test de dépréciation. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

- les placements détenus jusqu'à leur échéance

Ces actifs comprennent essentiellement des obligations et des certificats de dépôt, qui ne sont pas mobilisables ou cessibles à très court terme ou qui présentent des risques significatifs de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt. Ils sont acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Ils sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti et sont soumis à un test de dépréciation. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat lorsqu'une perte de valeur durable est constatée.

- les actifs financiers détenus à des fins de transaction

Il s'agit des actifs financiers détenus par l'entreprise principalement dans l'objectif de les céder à court terme. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur, les variations de juste valeur étant comptabilisées en résultat. Cette catégorie comprend notamment les parts d'OPCVM de trésorerie et les titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêt.

- les actifs disponibles à la vente

Ces actifs regroupent tous les autres actifs qui ne correspondent pas aux trois catégories précédentes. Ils comprennent essentiellement les titres de participation et les titres de placement.

Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital des sociétés non consolidées. Ils sont maintenus à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée en résultat. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part de capitaux propres détenus, l'évolution des principaux multiples des agrégats et les perspectives de rentabilité.

Les titres de placement incluent les titres que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Ces titres sont évalués à leur juste valeur. Les variations de valeur sont enregistrées directement en contrepartie des capitaux propres. Les montants ainsi comptabilisés dans les capitaux propres sont rapportés au résultat lors de la cession des actifs financiers. Les moins-values latentes comptabilisées en capitaux propres passent en résultat lorsque la perte de valeur devient durable.

G) Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie (telle qu'apparaissant dans le tableau des flux de trésorerie) est définie comme la somme de la trésorerie disponible et des équivalents de trésorerie, diminuée des concours bancaires courants, le cas échéant. Les équivalents de trésorerie sont notamment constitués de SICAV monétaires et de placements obligataires. Tous ces placements sont immédiatement disponibles et le montant équivalent en trésorerie est connu ou sujet à une incertitude négligeable.

Les équivalents de trésorerie sont enregistrés à la juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

H) Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes bancaires et les autres dettes financières. Elles sont initialement comptabilisées à la juste valeur nette des frais de transaction et évaluées par la suite au coût amorti.

I) Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont fermes ou optionnels et portent sur des éléments suivants : un taux d'intérêt, un cours de change, le cours d'une action, le cours d'une matière première, un risque de crédit, ou un indice calculé à partir de l'un des sous-jacents cités précédemment.

La norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » impose la comptabilisation au bilan de tous les instruments dérivés à leur juste valeur lors de leur mise en place et leur revalorisation à chaque clôture comptable.

Les variations de juste valeur des instruments dérivés doivent être comptabilisées en résultat, sauf certaines exceptions.

J) Stocks

Les stocks sont en principe principalement constitués par les pièces de rechange non stratégiques nécessaires au fonctionnement des centrales. Ils sont évalués au prix de revient ou au prix de marché, si ce dernier est inférieur au coût d'achat. Aucun stock n'a été constaté dans les comptes au 31 Décembre 2012.

K) Clients et comptes rattachés / Fournisseurs et comptes rattachés

Les créances clients et les dettes fournisseurs sont évaluées, à la date de comptabilisation initiale.

Les créances douteuses donnent lieu à l'enregistrement de provisions pour dépréciation déterminées client par client, en fonction de l'appréciation du risque de non recouvrement.

L) Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont calculés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable. Les différences sont temporaires lorsqu'elles doivent s'inverser dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont inscrits au bilan dans la mesure où il est plus probable qu'improbable qu'ils soient récupérés au cours des années ultérieures.

Conformément à la norme, les impôts différés actifs et passifs sont compensés pour une même entité fiscale, et les actifs et les passifs d'impôts ne sont pas actualisés.

M) Plans de souscription et d'achat d'actions à prix unitaire convenu

Des options d'achat et de souscription d'actions peuvent être accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement sur la base d'actions », ces plans sont évalués à leur juste valeur à la date d'octroi. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale (car il s'agit de plans dénoués en instruments de capitaux propres).

La valeur des plans est estimée selon les pratiques courantes de marché. Cette valeur est enregistrée en charge de personnel linéairement sur la période d'acquisition des droits, soit entre la date de début d'acquisition des droits et la date de première exerçabilité, avec une contrepartie directe en capitaux propres.

N) Engagements de retraite et assimilés

Du fait de la faible antériorité du Groupe, les avantages postérieurs à l'emploi (indemnités de départ en retraite ou assimilées) ne sont pas significatifs.

O) Provisions pour risques et charges

En application d'IAS 37, les provisions pour risques et charges sont classées en provisions courantes (pour la part à moins d'un an) et non courantes (pour la part à plus d'un an).

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale, réglementaire ou contractuelle résultant d'événements antérieurs, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la clôture de chaque exercice, après consultation éventuelle des avocats et conseillers juridiques de la société.

P) Comptabilisation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué essentiellement par des produits issus :

- de l'activité des contrats de fourniture d'énergie à long terme ;
- des activités de négoce de crédit carbone ;
- et accessoirement de produits de service d'ingénierie.

A ce jour, les activités d'achat et de revente de crédits carbone réalisées par le Groupe ne sont pas effectuées pour le compte de la clientèle. Elles ne concernent pas non plus les actifs, ni l'optimisation du parc de production. Le Groupe n'est donc pas concerné par l'application de IAS 18 et de IAS 1, imposant que le résultat réalisé au titre de l'activité de négoce définie pour les ventes compensées par des achats similaires ou les ventes qui participent à des stratégies d'échanges soit présenté en net dans le chiffre d'affaires.

Q) Autres produits de l'activité

Cette rubrique comprend notamment les produits issus de la génération de crédits carbone, concomitamment à l'activité de production d'électricité, pour les sites ayant obtenu l'agrément nécessaire.

R) Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels sont constitués des transactions qui, en raison de leur nature, leur caractère inhabituel ou leur non récurrence, ne peuvent être considérées comme inhérentes à l'activité du Groupe.

S) Méthode de calcul du résultat par action

En application de la norme IAS 33, le résultat net par action se calcule en divisant le résultat net part du groupe attribuable aux actionnaires ordinaires, par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net dilué par action s'obtient en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué, ajusté de l'impact maximal de la

conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires selon la méthode dite du rachat d'actions. Si le résultat net est négatif, le résultat dilué par action est égal au résultat par action.

T) Information sectorielle

En application de la norme IFRS 8, le groupe Velcan Energy publie une information sectorielle primaire par zone géographique.

Les segments géographiques du Groupe sont les suivants :

- Europe
- Amérique du Sud
- Moyen Orient et Afrique
- Asie

4. VARIATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31/12/2012, le périmètre de consolidation du groupe, comprend 24 sociétés consolidées par intégration globale.

4-1 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés suivantes sont consolidées :

Sociétés Françaises	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
VELCAN ENERGY SA	75, Boulevard Haussmann 75008 Paris	Mère	100%	100%	Créée le 08/04/2005
Sociétés Indiennes	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
VELCAN RENEWABLE ENERGY Pvt Ltd	No. 572,"Samruddhi Nilaya",Unit No. 2, 2nd Floor,1st Cross, Police Station Road, Behind Govt High School, Hebbal,Bangalore-560 024	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 31/03/2006
TARINI HYDRO ENERGY PVT LTD	Plot No. 85, Bapuji Nagar, Near UP School, Bhubaneswar, Orissa - 751 009	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 29/11/2006
FLOWTECH HYDRO ENERGY PVT LTD	Plot No. 85, Bapuji Nagar, Near UP School, Bhubaneswar, Orissa - 751 009	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 6/11/2007
PAUK HYDRO POWER PVT LTD	G-77, Sujan Singh Park, New Delhi-110003	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 15/11/2007
SIYOTA HYDRO POWER PVT LTD	G-77, Sujan Singh Park, New Delhi-110003	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 15/11/2007
HEO HYDRO POWER PVT LTD	G-77, Sujan Singh Park, New Delhi-110003	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 14/11/2007
HIRIT HYDRO POWER PVT LTD	G-77, Sujan Singh Park, New Delhi-110003	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 14/11/2007
Sociétés aux Emirats Arabes Unis	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
VELCAN ENERGY HOLDING DUBAI	Office 33, Level 3, Gate Village Bldg # 4, Dubai International Financial Centre PO box 113355 - Dubai - UAE	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 23/04/07

Sociétés Brésiliennes	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
VELCAN DESENVOLVIMENTO ENERGETICO DO BRASIL Ltda	Rua São Tomé, 86 cj 192. Vila Olímpia CEP 04551-080, São Paulo	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 29/12/05
SPE RODEIO BONITO	Avenida Getúlio Vargas, n. 283 S, 3º andar, sala 303 Centro – Chapecó CEP 89.802-001 Santa Catarina	Intégration Globale	95%	95%	Créée le 22/08/07
QUEBRA DEDO HIDRELETRICA	Rua São Tomé, 86 cj 192. Vila Olímpia CEP 04551-080, São Paulo	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 01/02/08
PIRAPETINGA HIDRELETRICA	Rua São Tomé, 86 cj 192. Vila Olímpia CEP 04551-080, São Paulo	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 28/02/08
IBUTURUNA HIDRELETRICA SA	Rua São Tomé, 86 cj 192. Vila Olímpia CEP 04551-080, São Paulo	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 03/04/08
Sociétés Luxembourgeoises	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
VELCAN ENERGY LUXEMBOURG SA	11 Avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 12/02/09
Sociétés Mauriciennes	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
VELCAN ENERGY MAURITIUS LIMITED	Level 2 Alexander House 35 Cybercity, Ebène, Republic of Mauritius Republic of Mauritius	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 16/04/09
Sociétés Péruviennes	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
VELCAN ENERGY PERU SAC	Av. Javier Prado Oeste 795 Magdalena del Mar, Lima - Perú	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 30/06/2010
Sociétés Singapouriennes	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
VELCAN ENERGY SINGAPORE PTE LTD	20 CECIL STREET #14-01 EQUITY PLAZA SINGAPORE (049705)	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 06/05/2011

Bureau de représentation au Laos	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
REPRESENTATIVE OFFICE OF VELCAN ENERGY DUBAI HOLDING LTD	16/229 Sethathirath St. Simuang Village, Sisattanak District, Vientiane, Lao PDR	Intégration Globale	100%	100%	Créée le 04/05/2011
Sociétés Indonésiennes	Siège Social	Méthode de consolidation	% de contrôle 2012.12	% d'intérêt 2012.12	Observations
PT. Velcan Ilthabi Hydropower	Gedung Inti Centre, Jl. Taman Kemang No. 32 A, Bangka, Mampang Prapatan, Jakarta 12730, Indonesia	Intégration Globale	80%	80%	Créée le 13/10/2011
PT. Lampung Hydroenergy	Gedung Inti Centre, Jl. Taman Kemang No. 32 A, Bangka, Mampang Prapatan, Jakarta 12730, Indonesia	Intégration Globale	92%	92%	Créée le 09/12/2011
PT. Aceh Hydropower	Gedung Inti Centre, Jl. Taman Kemang No. 32 A, Bangka, Mampang Prapatan, Jakarta 12730, Indonesia	Intégration Globale	92%	92%	Créée le 04/01/2012
PT. Sangir Hydro	Gedung Inti Centre, Jl. Taman Kemang No. 32 A, Bangka, Mampang Prapatan, Jakarta 12730, Indonesia	Intégration Globale	95%	95%	Créée le 09/07/2012
PT. Bengkulu Hydropower	Gedung Inti Centre, Jl. Taman Kemang No. 32 A, Bangka, Mampang Prapatan, Jakarta 12730, Indonesia	Intégration Globale	95%	95%	Créée le 16/07/2012

4-2 VARIATIONS DE PERIMETRE

Trois nouvelles entités ont été créées en Indonésie:

- PT. Aceh Hydropower
- PT. Sangir Hydro
- PT. Bengkulu Hydropower

5. COURS DES DEVISES

1 € =	31.12.2012		31.12.2011	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
BRL (Brazilian Real)	2,70	2,51	2,42	2,33
INR (Indian Rupee)	72,56	69,09	68,71	65,70
AED (Dirham UAE)	4,85	4,72	4,76	5,12
USD (Dollar US)	1,32	1,29	1,29	1,39
PEN (New Peruvian Soles)	3,37	3,44	3,49	3,88
SGD (Singapore Dollar)	1,61	1,61	1,68	1,75
IDR (Indonesian Rupiah)	12 714	12 087	11 731	12 264
NOK (Norwegian Krone)	7,35	7,48	7,80	8,02

6. NOTES SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT

Note 1 – Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2012 sont les suivants :

Activité	31.12.2012				
	Valeurs Historiques	Ecart de Conversion	Valeurs à la clôture	Dépréciation	Net
Hydroelectricité Inde	-	-	-	-	-
Dubai	14	-	14	-	14
Total	14	-	14	-	14

La valeur d'utilité de ces écarts d'acquisition est testée annuellement.

Note 2 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2012 s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Frais de Développement	Immo. Incorp./Proj. en cours	Concessions brevets et droits	Autres immo. Incorp.	Total
Valeur Brute	4 225	17 148	1 128	14	22 514
Amor/Dép./prov. cumulés	(360)	(7 242)	(96)	(11)	(7 709)
	-	-	-	-	-
Valeur nette Comptable au 31.12.2011	3 865	9 906	1 032	3	14 805

Valeur Brute

Solde à l'ouverture 01.01.2012	4 225	17 148	1 128	14	22 514
Différences de change	(426)	(1 038)	(161)	(1)	(1 627)
Variation de périmètre	-	1	-	-	1
Acquisitions	-	4 330	597	-	4 927
Cessions/Mises au rebut	-	(670)	(2)	(3)	(675)
Reclassements	-	-	-	-	-
Autres mouvements	0	0	0	0	-
Solde à la clôture 31.12.2012	3 798	19 771	1 561	9	25 140

Amort./Dép./prov.

Solde à l'ouverture 01.01.2012	(360)	(7 242)	(96)	(11)	(7 709)
Différences de change	47	678	19	1	745
Variation de périmètre	-	-	-	-	-
Amort./Dép/Prov. de la période	(168)	(2 813)	(120)	(2)	(3 103)
Cessions/Mises au rebut/Rep. De prov.	-	1 018	0	3	1 021
Reclassements	-	-	-	-	-
Autres mouvements	0	0	0	0	-
Solde à la clôture 31.12.2012	(480)	(8 359)	(197)	(9)	(9 046)

Valeur nette Comptable au 31.12.2012	3 318	11 412	1 364	1	16 094
---	--------------	---------------	--------------	----------	---------------

Valeur Brute	3 798	19 771	1 561	9	25 140
Amor/Dép./prov. cumulés	(480)	(8 359)	(197)	(9)	(9 046)

Valeur nette Comptable au 31.12.2012	3 318	11 412	1 364	1	16 094
---	--------------	---------------	--------------	----------	---------------

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des coûts directs attribuables à des projets remplissant les critères définis dans les règles et méthodes comptables (voir ci-dessus, §3-5, B)). Ces projets sont les suivants (valeurs nettes des provisions/dépréciations/amortissements) :

- Concession Rodeio Bonito au Brésil : 4.630 k€
- Frais directs engagés sur les concessions hydroélectriques en Inde : 9.369 k€
- Frais directs engagés sur les concessions hydroélectriques au Laos et en Indonésie : 2.094 k€

Les variations les plus significatives sont :

- activation de frais de développements sur les projets Indiens (1.4 m€), brésiliens (0.5 m€) et indonésiens/laotiens (2.3 m€)
- complément de prix payé pour la concession Rodeio Bonito (0.6 m€)
- mise au rebut/dépréciation sur les projets Indonésiens/Laotiens (-0.6 m€)
- provisions passées sur les projets Brésiliens (-1.6 m€) et Indonésiens/Laotiens (-0.2 m€ en valeur nette des reprises de provision) et amortissement concession Rodeio Bonito (-0.3 m€)
- différences de change (-0.9 m€)

Note 3 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles au 31 décembre 2012 s'analysent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains et constructions	Instal. techniques	Matériel de transport	Mobilier Mat. Info.	Autres	Immo. Corp./ Proj. en cours	Total
Valeur Brute	25 011	399	112	215	13	11	25 760
Amor/Dép./prov. cumulés	(2 271)	(157)	(52)	(113)	(0)	-	(2 594)
Valeur nette Comptable au 31.12.2011	22 740	242	60	101	13	11	23 167
Valeur Brute							
Solde à l'ouverture 01.01.2012	25 011	399	112	215	13	11	25 760
Différences de change	(2 674)	(18)	(8)	(9)	(1)	(1)	(2 710)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	173	2	-	39	-	-	214
Cessions/Mises au rebut	-	(55)	(21)	(85)	(11)	-	(172)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	-
Solde à la clôture 31.12.2012	22 510	329	83	159	2	10	23 092
Amort./Dép./prov.							
Solde à l'ouverture 01.01.2012	(2 271)	(157)	(52)	(113)	(0)	-	(2 594)
Différences de change	322	10	5	5	0	-	343
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Amort./Dep/Prov. de la période	(1 151)	(47)	(18)	(40)	-	-	(1 256)
Cessions/Mises au rebut/Rep. De prov.	-	25	19	69	-	-	113
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-
Autres mouvements	0	0	0	0	0	0	-
Solde à la clôture 31.12.2012	(3 099)	(169)	(46)	(80)	(0)	-	(3 394)
Valeur nette Comptable au 31.12.2012	19 410	160	37	80	2	10	19 698
Valeur Brute	22 510	329	83	159	2	10	23 092
Amor/Dép./prov. cumulés	(3 099)	(169)	(46)	(80)	(0)	-	(3 394)
Valeur nette Comptable au 31.12.2012	19 410	160	37	80	2	10	19 698

Les immobilisations corporelles sont essentiellement composées des coûts directs attribuables à des projets remplissant les critères définis dans les règles et méthodes comptables (voir ci-dessus, §3-5, C)). Ces projets sont, principalement, les suivants (montants nets):

- Concession Rodeio Bonito au Brésil : 19 455 k€

L'évolution négative du Réal a entraîné une variation de change largement négative pour cet actif (environ 2.7 m€) Enfin l'amortissement cumulé de cet actif corporel s'élève à 2.8 m€ (variation hors effet de change de 1 m€ pour l'année, ce qui représente l'essentiel de l'amortissement de l'exercice 2012).

Note 4 – Actifs financiers non courants

Velcan Renewable Energy Pvt. Ltd. a pris une participation en capital dans un Groupe indien spécialisé dans le génie civil et la construction d'infrastructures lourdes, et également impliqué dans le secteur hydroélectrique et la construction de lignes de transmission à haute tension.

Au 31 décembre 2012, la participation dans cette société est valorisée à 1,5 Millions d'Euros. Le pourcentage de détention de Velcan étant d'environ 3.5%, cette société n'est pas consolidée.

Le solde des actifs financiers non courants est essentiellement composé :

- du gain latent sur un contrat de change à terme pour se couvrir contre l'appréciation du dollar Singapourien par rapport à l' Euro (522 k€). Il ne s'agit pas d'une opération de couverture au sens des normes IFRS et l'impact a donc été comptabilisé en résultat
- de divers dépôts de garanties et prêts consentis par le groupe (179 k€)

Note 5 – Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants se détaillent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012	31.12.2011
Crédits carbone négoce	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-
Autres créances non courantes	201	246
Valeurs brutes	201	246
Dépréciations	-	-
Valeurs nettes	201	246

Les autres créances sont des avances faites aux acquéreurs des usines de biomasse qui appartenaient à Velcan pour couvrir des litiges en cours.

Note 6 – Impôts différés et Impôts sur les résultats

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012	31.12.2011
Impôts exigibles	(342)	(432)
Impôts différés	537	639
Produits/charges d'impôt liés à l'intégration fiscale	-	-
Produits (+) et Charges (-) d'impôt	194	208

Les impôts différés actifs, correspondent à l'activation des déficits de l'exercice de la filiale Velcan Energy Luxembourg.

Le rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt réelle s'établit comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012	31.12.2011
Résultat net	4 260	(3 102)
Résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-
Produits (+) et Charges (-) d'impôt	194	208
Résultat avant impôt	4 066	(3 310)
Produits (+) et Charges (-) d'impôt théorique au taux de 33,33%	(1 355)	1 103
Différences permanentes	1 655	(1 102)
Déficits de l'exercice non activés (1)	(460)	(1 929)
Def. activés/imputation def. Ant. Activés ou non (2)	525	2 418
Autres (3)	(170)	(282)
Produits (+) et Charges (-) d'impôt	194	208
Taux d'impôt effectif	-4,8%	6,3%

- (1) Par manque de visibilité sur le recouvrement des déficits reportables, aucun déficit fiscal n'a été activés sur l'exercice à l'exception de celui de Velcan Energy Luxembourg (*).
- (2) Les déficits réalisés en France en 2011 et 2012 ont été utilisés sur l'année. Les déficits de la société Velcan Energy Luxembourg ont été activés sur l'exercice.
- (3) Ce poste comprend principalement les différences de taux d'imposition..

Conformément à IAS 12, le Groupe a évalué sa capacité à recouvrer les impôts différés activés au cas par cas. Les sociétés portant les concessions Indiennes de l'Arunachal Pradesh et les concessions Brésiliennes Ibituruna, Pirapetinga et Quebra Dedo n'ont pas de déficit ou de créances d'impôt activables. La société Brésilienne portant la concession Rodeio Bonito ayant un régime d'imposition spécial, basé sur le chiffre d'affaire, aucun déficit n'est activable.

(*) Les déficits cumulés des autres sociétés (**holdings** Indiennes, Brésiliennes, Singapouriennes et Péruviennes notamment) n'ont pas été activés par le groupe car la probabilité de pouvoir les imputer sur des bénéfices futurs, notamment au vu des règles fiscales locales ou des prévisions de bénéfices, est très incertaine, voire nulle.

Note 7 - Clients et comptes rattachés

Le groupe possédait deux usines de Biomasse en Inde, Satyamaharshi (SMPCL) et Rithwik (RPPL). Au 31 décembre 2012, les arriérés de paiement réclamés par Velcan Energy pour sa période de détention des usines précitées, liés à un litige opposant l'association des producteurs de biomasse de l'Etat de l'Andhra Pradesh avec leur client APTRANSCO, s'élèvent à 2.685 k€. Ces montants ont été provisionnés à 100% dans l'attente de l'issue de ce litige.

Les créances liées aux ventes d'électricité de Rodeio Bonito au Brésil, correspondant à une partie de la production de Décembre non encore encaissée s'élèvent à 376 k€.

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012	31.12.2011
Distributeurs d'électricité (Biomasse)	2 685	3 517
Provision sur créances distributeurs (Biomasse)	(2 685)	(2 832)
Créances clients (Hydroélectricité)	376	396
Total	376	1 080

Note 8 – Autres actifs courants

Le poste autres actifs courants se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012			31.12.2011		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Crédits carbone négoce (1)	886	(514)	372	915	(479)	436
Crédits carbone production (2)	20	-	20	187	-	187
Créances fiscales & sociales	142	-	142	245	-	245
Autres créances	261	-	261	167	-	167
Total	1 309	(514)	796	1 513	(479)	1 034

(1) La partie classée en « autres actifs courants » correspond aux crédits carbone devant être livrés d'ici la fin de la première période (voir ci-dessus, Note 5) du projet Bagepalli. En raison de la chute des prix du CERs, ce montant a été provisionné en partie pour refléter la valeur de marché (voir tableau ci-dessous).

(2) Il s'agit des crédits carbone générés par l'activité de production d'électricité verte à partir de biomasse en Inde non encore vendus. Les CER (Certified Emission Reduction) sont valorisés à 0.45 € contre 4.27 € au 31 Décembre 2011 et les VER sont valorisés à 0 €. Le détail est donné ci-dessous.

Les crédits carbonés non-audités doivent être soumis à un audit par un organisme agréé par l'ONU. Le nombre de crédits carbonés finalement livrés peut donc varier.

		GS-CER	CER	CER	VER
		<i>Bagepalli</i>	<i>Bagepalli</i>	<i>SMPCL</i>	<i>RPPL</i>
Actif non-courants	Créances (Non-audités) en tonnes	-	-	-	-
Actifs Courants	Stock (Audité)	-	20 620	43 862	-
	Créances (Non-audités) en tonnes	47 157	20 210	-	30 104
	Total en Tonnes	47 157	40 830	43 862	30 104
	Valeur Unitaire	7,50	0,45	0,45	-
	Valorisation (k€)	354	18	20	-

Note 9 – Trésorerie

Le poste trésorerie se décompose comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012	31.12.2011
Valeurs mobilières de placement	85 945	80 062
Disponibilités	4 956	17 004
Trésorerie active brute au bilan	90 901	97 066
Concours bancaires courants	-	-
Total trésorerie nette	90 901	97 066

Les principales variations de trésorerie s'expliquent comme suit :

Trésorerie d'ouverture nette des contrats de change à terme	95 947
Passif financier non courant d'ouverture (perte latente sur les contrats de change à terme)	1 119
Trésorerie d'ouverture IFRS	97 066
- Acquisition d'actions propres	- 3 744
- Autres flux opérationnel et d'investissements	- 5 495
+ Résultat financier	4 715
Trésorerie de clôture IFRS	90 901
Actif financier non courant de clôture (gain latent sur contrat de change)	522
Trésorerie de clôture nette des effets de change à terme latents.	91 423
Variation des effets de change à terme latents nets (sans impact sur la trésorerie):	+1 641

Au 31 décembre 2012, l'exposition de la trésorerie du Groupe par devises se décompose comme suit :

- Dollars US (USD) 26%
- Euros (EUR) 11%
- Couronne Norvégienne (NOK) 25%
- Roupie Indonésienne (IDR) 24%
- Dollars Singapouriens (SGD) 7%
- Reals Brésiliens (BRL) 5%
- Autres 2%

Note 10 – Capitaux propres

Capital :

Au 31 décembre 2012, le capital du groupe Velcan Energy est composé de 7 779 542 actions d'une valeur nominale de 1.00 euro, soit 7 779 542 euros. Il est entièrement libéré. Il a été mis à jour, auprès du tribunal de commerce, le 24 Janvier 2013 à 7 779 742 actions d'une valeur nominale de 1.00 euro, soit 7 779 742 euros (voir infra) et suite à une augmentation de capital en numéraire survenue au cours de l'exercice (voir ci-dessous).

Actions auto-détenues:

Au 31 Décembre 2012, le Groupe détient 1.759.417 actions propres. La valeur de marché de clôture étant de 9.90 €, leur valorisation est donc de 17.4 m€. En accord avec les règles IFRS, ces actions viennent minorer les capitaux propres pour le montant d'acquisition initial et le gain latent sur les actions propres n'a pas été comptabilisé dans le résultat consolidé.

Evolution du nombre d'actions :

<i>En nombre d'actions</i>	31.12.2012	Unit Price	31.12.2011	Unit Price
A l'ouverture de la période	7.779.542	1.0	7.774.442	1.0
Augmentation de capital en numéraire le 16 Avril 2012	200	1.0		
A la clôture de la période	7.779.742	1.0	7.779.542	1.0

Réserves de conversion :

A la date de clôture, les actifs et passifs des filiales sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe au taux de change en vigueur à cette date (voir §5) et leurs comptes de résultat sont convertis au taux de change moyen pondéré de l'année. Les écarts de change entre les données historiques et les résultats de ces conversions sont affectés en réserves de conversion. Les réserves de conversion incluent également les écarts de changes latents sur les prêts à long terme, en devises, accordés aux filiales.

Ainsi au 31 décembre 2012, les réserves de conversion cumulées représentent une perte latente de 2.1 m€, imputé sur les capitaux propres, contre un gain latent de 2.1 m€ en 2011 :

<i>En milliers d'euros</i>			
Réserves de conversion sur capitaux propres	Sur réserves et capital	Sur prêt interco LT	Total
Solde à l'ouverture 01.01.2012	(2 883)	5 021	2 138
Variation en 2012	(327)	(4 080)	(4 407)
Solde à la clôture 31.12.2012	(3 210)	940	(2 269)

Bons de souscription d'action (BSA) :

Les bons de souscription d'actions émis donnent la possibilité de souscrire à des actions de la société dans les conditions décrites ci-dessous. Les taux d'actualisation retenus pour la valorisation des bons de souscription d'actions correspondent à l'OAT échu à la date de maturité des bons de souscription.

Date du conseil d'administration	26.10.2005	20.02.2009	20.10.2009	09.12.2009	09.04.2010	03.01.2011	21.03.2012
Nombre total de BSA attribués à l'origine	10 000	28 000	40 000	390 000	4 500	6 000	11 500
Nombre de BSA existants au 31/12/2012	6 000	25 200	40 000	390 000	4 500	6 000	11 500
Nombre de BSA exerçables au 31/12/2012	6 000	25 200	33 500	390 000	1 125	1 500	-
Nombre de BSA exercés au 31/12/2012	4 000	2 300	-	-	-	-	-
Date d'attribution	26/10/2005	20/02/2009	20/10/2009	09/12/2009	09/04/2010	03/01/2011	21/03/2012
Date d'expiration	26/10/2015	31/12/2015	31/12/2017	31/12/2017	09/04/2020	03/01/2021	21/03/2022
Prix de souscription en euros	12,46 €	7,50 €	8,00 €	8,25 €	8,70 €	12,00 €	10,50 €

Un BSA donne droit de souscrire à une action.

Plans de stocks-options :

Date du conseil d'administration	12.04.2007	29.05.2007	27.02.2008	20.02.2009	09.04.2010	03.01.2011	21.03.2012
Nombre total de Stock-Options attribués à l'origine	9 000	6 000	74 500	77 500	22 000	21 000	12 000
Nombre de Stock-Options existants au 31/12/2012	5 000	6 000	1 000	10 000	6 500	15 000	12 000
Nombre de Stock-Options exerçables au 31/12/2012	5 000	6 000	800	7 500	1 625	1 625	0
Nombre de Stock-Options exercés au 31/12/2012	-	-	-	12 000	200	-	-
Date d'attribution	12/04/2007	29/05/2007	27/02/2008	20/02/2009	09/04/2010	03/01/2011	21/03/2012
Date d'expiration	10/04/2017	29/05/2017	27/02/2018	20/02/2019	09/04/2020	03/01/2021	21/03/2022
Prix de souscription en euros	20,03 €	22,16 €	27,70 €	7,50 €	8,70 €	12,00 €	10,50 €

Une stock option donne droit à souscrire à une action

Note 11 – Passifs non courants et Provisions non courantes

Les passifs non courants sont principalement constitués d'une avance reçue d'AP Transco sur le litige en cours (445 k€). Ce montant est pour l'instant considéré comme une dette de Velcan car AP Transco a fait appel de ce jugement. Le Groupe estime néanmoins qu'il a de bonnes chances de recouvrer de l'argent sur ce litige (voir note 7).

Les provisions non courantes et courantes couvrent les risques suivants :

En milliers d'euros	31.12.2011	Dotations	Reprise	Différence de change	Reclassement	31.12.2012
Provisions pour indemnités de fin de carrière (1)	29	-	0	(2)	-	28
Provisions pour litiges (2)	1 843	-	(875)	(85)	-	883
Autres provisions pour charges	(0)	-	-	-	-	(0)
Total des Provisions (Passifs non courants)	1 871	-	(875)	(86)	-	910
Provisions pour litiges	25	-	(25)	-	-	0
Total des Provisions (Passifs courants)	25	-	(25)	-	-	0
Total des Provisions	1 897	-	(900)	(86)	-	910

(1) Au 31 décembre 2012 la très faible ancienneté des salariés pour les personnes éligibles à des indemnités de départ en retraites ou équivalent rend cette information peu significative.

(2)

(i) **Contentieux suite à l'acquisition de la Centrale Satyamaharshi (Inde)**

Parties : Velcan Energy India Pvt. Ltd (VEIPL), défendeur, hors du périmètre de consolidation au 31 décembre 2012, et les cédants, demandeurs, de la Satyamaharshi Power Corporation Limited (SMPCL) (également défendeur, hors du périmètre de consolidation au 31 décembre 2012). Suite à la cession de Velcan Energy India Pvt. Ltd (VEIPL), Velcan Renewable Energy Pvt. Ltd (VREPL), en tant que cédant de VEIPL garantit à l'acquéreur de VEIPL, sans plafond de montant, ce qui pourrait être exigé consécutivement à ce litige.

Faits et procédures : La société SMPCL est propriétaire et exploitant d'une centrale thermique biomasse de 7.5 MW. VEIPL a acquis SMPCL en 2006 puis cédé cette dernière au cours de l'exercice 2010. Conformément à l'accord conclu le 7 avril 2006 par VEIPL avec les Cédants pour l'acquisition de SMPCL, VEIPL a été en mesure de retenir une partie du prix (15M de roupies indiennes (INR) soit 207 K€ au 31 décembre 2012), pendant un certain laps de temps, afin de compenser les dettes ou charges éventuelles qui pourraient survenir après l'acquisition, mais qui se référerait à la période de gestion et détention des Cédants.

Compte tenu des différents passifs et /ou demandes litigieux survenus après le transfert de propriété, VEIPL a considéré ne pas devoir verser la somme précitée, conformément aux termes du contrat d'acquisition de SMPCL.

Les Cédants (et/ou les parties liées) prétendent aujourd'hui que ces montants leur sont dus et ont initié en 2008 un contentieux judiciaire, à ce jour pendant devant la City Civil Court d'Hyderabad, en Inde.

Dans le cadre du même contrat en date du 7 avril 2006, les créances en compte courant détenues par des parties liées aux Cédants (21,3M INR soit 294 K€) ne devaient être acquittées par SMPCL uniquement dans le cas où les crédits carbone générés par cette dernière avant l'acquisition seraient délivrés avant octobre 2007. La livraison étant intervenue ultérieurement, en 2008, ces montants ont été retenus par SMPCL, les créances des vendeurs devenant, de son avis, caduques.

Après de nombreux échanges précontentieux, les parties liées aux Cédants détenant les créances initiales ont porté fin 2008, leur demande devant la City Civil Court d'Hyderabad à l'encontre de SMPCL, en tant que débiteur principal, mais aussi à l'encontre de VEIPL.

Demandes : A ce jour, les Cédants ont déposé trois demandes de paiement à l'encontre de VEIPL :

1. Au titre de la rétention partielle du prix de SMPCL pour un montant total de 314 K€, (correspondants à 207 K€ de principal et à 107 K€ d'intérêts, calculés pour la période du 01/01/2007 au 15/11/2009 date de la demande en justice , au taux de conversion du 31/12/2012 (intérêts à 18% par an demandés jusqu'au paiement).
2. Au titre des créances en compte courant pour un montant total de 465 K€, incluant le principal des créances pour 294 K€ et 171 K€ d'intérêts, demandés au taux de 24% par an depuis le 01/04/2006 et jusqu'au paiement.
3. Une nouvelle demande de paiement a été déposée en Janvier 2012 par les Cédants à l'encontre de VEIPL et des nouveaux actionnaires de SMPCL. Les Cédants reprochent un remplacement tardif des garanties personnelles qu'ils avaient donné auprès de créanciers qui avaient financé la construction de l'usine. Ils réclament 138 k€+intérêts. Le groupe juge cette dernière demande fantaisiste et n'a pas fait de provision complémentaire.

Les 3 procédures sont toujours en cours à la date du présent document.

Le Groupe conteste fermement devoir ces sommes et la procédure est à ce jour en cours devant la juridiction précitée. La provision existante, pour une valeur de 883 k€ au 31/12/2012, intérêts compris, est provisionnée dans les livres de VREPL suite à la cession hors groupe de VEIPL en 2011 et en raison des garanties accordés par VREPL lors de la cession de VEIPL (voir note 23). Néanmoins, le groupe est convaincu que ces demandes sont sans réel fondement économique ou juridique et que le groupe n'aura pas à s'acquitter de ces montants à l'avenir. En effet suite à l'acquisition de SMPCL, le Groupe a découvert nombres d'éléments justifiant l'activation des garanties de passif à l'encontre des cédants, comme par exemple un écart significatif constaté lors de l'inventaire physique de biomasse réalisé avec ce qui était annoncé par les vendeurs, ou des litiges découverts seulement après l'acquisition. Suite à l'échec des procédures précontentieuses initiées en 2006, le Groupe pourrait initier les procédures adéquates permettant de récupérer ces montants dus. Par prudence, compte tenu du niveau de solvabilité des vendeurs et de la lenteur des procédures contentieuses en inde, aucun montant à recevoir n'avait été provisionné dans les comptes.

(ii) **Contentieux avec la société Rodeio Bonito SA, propriétaire de la concession hydroélectrique Rodeio Bonito**

Le litige entre les vendeurs du projet Rodeio Bonito et Velcan Energy a été résolu. Les parties se sont mis d'accord sur le versement d'un complément de prix de 1.5 mBRL en l'échange de la renonciation des vendeurs à devenir actionnaire de la société à 5%. La provision correspondante a été reprise, impactant positivement les comptes de 0.8 m€..

Note 12 – Fournisseurs et autres créditeurs

Les fournisseurs et autres créditeurs se décomposent comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012	31.12.2011
Fournisseurs	193	106
Dettes sur acquisition d'immo.(1)	250	2 041
Autres	169	194
Total	613	2 341

(1) Ces montants correspondent essentiellement aux dettes envers les cédants de la concession Brésilienne de Quebra Dedo (212 k€), non encore acquittées à ce jour. Les dettes envers les cédants des concessions de Pirapetinga (783 k€) et Ibituruna (783 k€) ont été annulées sur l'exercice, impactant positivement les autres produits et charges opérationnelles du groupe de 1.6 m€.

Note 13 – Autres passifs courants

Il s'agit essentiellement de dettes fiscales et sociales.

Note 14 – Information sectorielle

Conformément aux règles de management et au reporting interne du Groupe, les informations sectorielles sont présentées par zone géographique :

31.12.2012 <i>En milliers d'euros</i>	Europe	Amérique du Sud (2)	Afrique et moyen orient	Asie	Total
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires	-	4 879	-	-	4 879
Résultat Opérationnel Courant	(2 724)	976	163	(665)	(2 250)
EBITDA (1)	(2 510)	2 988	383	(561)	299
Résultat Net	2 074	310	2 633	(757)	4 260
Bilan					
Total Actifs non-courants	2 011	23 977	2 354	10 815	39 158
Effectif inscrit fin de période	6	4	1	44	55

31.12.2011 <i>En milliers d'euros</i>	Europe	Amérique du Sud (2)	Afrique et moyen orient	Asie	Total
Compte de résultat					
Chiffre d'affaires	627	4 789	-	-	5 417
Résultat Opérationnel Courant	(4 065)	(884)	(1 306)	(80)	(6 335)
EBITDA (1)	(3 200)	3 711	(614)	209	105
Résultat Net	2 054	(3 636)	(862)	(659)	(3 102)
Bilan					
Total Actifs non-courants	1 908	28 595	718	9 359	40 580
Effectif inscrit fin de période	11	6	3	33	53

(1) l'EBITDA correspond au Résultat Opérationnel Courant avant Amortissements et Provisions.

(2) En 2011 et 2012, le résultat net faible pour la zone Amérique du Sud est principalement dû aux provisions et dépréciations des immobilisations en cours sur les projets brésiliens. Le résultat de la centrale Rodeio Bonito est, lui, positif, et les actifs nets non courants de cette société s'élèvent à 24 m€ au 31/12/2012.

Note 15 – Achats consommés

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012	31.12.2011
Matières premières et fournitures	-	-
Marchandises	(416)	(736)
Autres achats	(16)	(23)
Rabais, remises & ristournes s/ achats	12	(24)
Total	(420)	(784)

Note 16 – Charges externes

Les charges externes incluent les honoraires des commissaires aux comptes du Groupe, comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012
KPMG	47
JPA	25
BDO	15
Others	10
Total	97

Les honoraires des commissaires aux comptes concernent uniquement la mission d'audit (97 k€).

Note 17 – Charges de personnel

Effectif total moyen

<i>En nombre</i>	31.12.2012	31.12.2011
Ingénieurs et Cadres	25	21
Employés et Ouvriers	27	35
Effectif moyen inscrit	52	56

Note 18 – Dotations aux amortissements et aux provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31.12.2012	31.12.2011
Immobilisations incorporelles		
Amortissements	(290)	(239)
Dotation aux provisions (1)	(2 813)	(5 092)
Rep. de provisions (2)	946	106
Total Immobilisations incorporelles	(2 157)	(5 224)
Immobilisations corporelles		
Amortissements (3)	(1 089)	(1 239)
Dotation aux provisions	(168)	(188)
Rep. de provisions	-	11
Total Immobilisations corporelles	(1 257)	(1 417)
Autres dotations et reprises		
-Dotations/Rep. dépréciations sur actifs circulant (4)	(36)	(467)
-Dotations/Rep. provisions pour risques et charges (5)	900	668
	865	201
	(2 549)	(6 440)

(1) Correspond essentiellement aux provisions/dépréciations des coûts immobilisés sur les projets Brésiliens, Indonésiens et Laotiens

(2) Correspond essentiellement aux reprises de provision sur les projets Indonésiens et Laotiens

(3) Correspond essentiellement à l'amortissement de la concession Rodeio Bonito

(4) Correspond aux provisions sur les crédits carbone

(5) Voir note 11 ci-dessus

Note 19 – Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits opérationnels proviennent essentiellement de l'impact positif de l'annulation de la dette restante envers les cédants des concessions Ibituruna et Pirapetinga (1.6 m€)

Les autres charges opérationnelles sont essentiellement des dépréciations sur des projets abandonnés en Indonésie et au Laos (mise au rebut) pour -0.6 M€. Ces éléments sans impact sur les variations de trésorerie de l'année sont classés comme tel dans le tableau de flux de trésorerie.

Note 20 – Coût de l'endettement net et autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	31.12.2012			31.12.2011		
	Produits	Charges	Total	Produits	Charges	Total
Coût/Profit sur dette nette						
Produits de trésorerie et d'équiv. de trésorerie	3 476	-	3 476	7 120	-	7 120
Juste Valeur s/ trésorerie et équiv. de trésorerie	854	-	854	89	-	89
Charges d'intérêts	-	(141)	(141)	-	(74)	(74)
Total Coût/Profit sur dette nette	4 330	(141)	4 188	7 209	(74)	7 134
Autres produits et charges financiers						
Gains de change	2 144	-	2 144	1 770	-	1 770
Pertes de change	-	(2 041)	(2 041)	-	(5 378)	(5 378)
Dotation aux provisions sur actif financier	-	(0)	(0)	-	(0)	(0)
Reprise provisions sur actif financier	-	-	-	-	-	-
Autres produits financiers	522	-	522	305	-	305
Autres charges financières	-	(8)	(8)	-	0	0
Total Autres produits et charges fin.	2 666	(2 049)	617	2 075	(5 378)	(3 303)
Total résultat financier	6 995	(2 190)	4 805	9 284	(5 452)	3 831

Note 21 – Résultat par action

Le calcul du résultat par action est détaillé ci-dessous :

	31.12.2012	31.12.2011
Résultat net (en milliers d'euros)	4 290	(3 144)
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circul.	6 220 411	6 406 945
Résultat par action (en euros)	0,69	(0,49)
Moyenne pondérée d'instruments dilutifs convertis en actions ordinaires	6 291 712	6 608 687
Résultat dilué par action (en euros)	0,68	(0,49)

Note 22 – Engagements hors bilan

- 1) Engagements de garantie consentis par Velcan Renewable Energy Pvt. Ltd. aux acquéreurs de la Centrale RPPL dont la cession a été finalisée février 2010, dans le cadre du contrat de cession.

Ces engagements comprennent :

- i) une garantie en matière de taxes plafonnée à 20 mINR (276 k€)
- ii) une garantie portant spécifiquement sur un litige existant entre la société RPPL et un des ses fournisseurs, plafonnée à 11 mINR (152 k€)
- iii) une garantie portant spécifiquement sur un litige existant entre la société RPPL et son client Apransco, non plafonnée, et dont le Groupe estime le risque maximum en cas d'issue défavorable à environ 280 k€

Quelles que soient les garanties données aux acquéreurs de RPPL pour les besoins de la cession de la centrale, le Groupe conteste l'ensemble des demandes formulées par les tiers (fournisseur et client mentionnés ci-dessus). A ce jour le Groupe ne dispose d'aucune information permettant de considérer que les garanties ci-dessus seront mises en jeu ou pas.

- 2) Engagements de garantie consentis par Velcan Renewable Energy Pvt. Ltd. aux acquéreur de Velcan Energy India Pvt. Ltd., dans le cadre du contrat de cession.

Ces engagements comprennent

- i) Une garantie générale non plafonnée en matière de taxes et de litiges avec les tiers
- ii) une garantie portant spécifiquement sur un litige existant entre la société SMPCL et un de ces fournisseur de génie civil, non-plafonnée (montant de la demande 245 k€, hors intérêts). En contre-partie, la société VEIPL a une garantie sur ce litige envers les anciens promoteurs de SMPCL
- iii) une garantie portant spécifiquement sur un litige existant entre la société SMPCL, cédée par VEIPL et Apransco, non plafonnée dont le risque pourrait s'élever à 445 k€ au maximum

La garantie portant spécifiquement sur les litiges existant entre la société SMPCL, VEIPL et les anciens promoteurs de SMPCL a été provisionnée directement dans les comptes (voir note 11 (2) (i) ci-dessus, risque maximum estimé à 883 k€)

Quelles que soient les garanties données aux acquéreurs de SMPCL pour les besoins de la cession de la centrale, le Groupe conteste l'ensemble des demandes formulées par les tiers (fournisseur et client mentionnés ci-dessus). A ce jour le Groupe ne dispose d'aucune information permettant de considérer que les garanties ci-dessus seront mises en jeu ou pas.

Note 23 – Analyses de sensibilité et risques

Les analyses de sensibilité sont calculées à une date donnée et sur un portefeuille figé et ne sauraient être représentatives des évolutions futures du chiffre d'affaire et du résultat.

Risque de change :

Le Groupe est exposé à sept monnaies :

- le Dollar US (USD) ;
- le Réal brésilien (BRL)
- la Roupie indienne (INR)
- la Roupie Indonésienne (IDR)
- la Couronne Norvégienne (NOK)
- Le Dollar Singapourien (SGD)
- L'Euro (EUR)

Au 31 décembre 2012, aucune couverture de change n'a été prise tant sur le risque patrimonial que sur le risque de conversion des résultats passés ou futurs. L'exposition au NOK est liée à la stratégie de diversification de devises du groupe (il n'y a pas de filiale du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est le NOK).

L'analyse de sensibilité ci-dessous est symétrique pour des variations à la hausse ou à la baisse :

Risque de change	Variation	Impact (k€)	
		Chiffre d'affaire	Résultat net
EUR/BRL	10%	488	684
EUR/USD	10%	0	679
EUR/SGD	10%	0	2 503
EUR/NOK	10%	0	2 246
EUR/IDR	10%	0	2 200
EUR/INR	10%	0	150

Risque de taux :

La trésorerie disponible de Velcan est placée, notamment, en SICAV monétaire, certificats de dépôts à terme, comptes à terme, obligations d'état et obligations privées et contrats de change à terme, en EUR, USD, NOK ou dans des monnaies de pays émergents.

L'analyse de sensibilité ci-dessous est symétrique pour des variations de prix à la hausse ou à la baisse :

Risque de taux	Variation	Impact
		Résultat net(k€)
Taux d'intérêts	1%	909

Note 24 – Evénements postérieurs au 31 décembre 2012

-